

ASSURANCES POUR GROUPES





 **MAPFRE** | ASSISTANCE
L'EUROPÉENNE
d'assurances voyages

Les atouts de la gamme GROUPE

- une gamme à la carte, couvrant tous les besoins en assurance et assistance,
- des produits différenciants,
- des couvertures en France et à l'étranger quel que soit le type de voyage (scolaire, linguistique, séminaire d'entreprise, circuit, etc.),
- **des exclusivités sur le marché : aucune franchise pour PLATINIUM et 2 extensions d'annulation totale de groupe en libre service !**

TARIFS

Ces tarifs s'entendent TTC nets de commission.

	Montant de la prime (% du montant du voyage ou fixe / pers.)	Minimum de prime / pers.
 BRONZE	1,85 %	7,35 €
 SILVER		
France séjours ≤ 3 jours	1,15 € / pers. / jour	Néant
France séjours ≥ 4 jours	3,70 € / pers.	Néant
Europe et bassin méditerranéen	4,95 € / pers.	Néant
Long Courrier	8,80 € / pers.	Néant
 GOLD	2,10 %	8.40 €
 PLATINIUM	3,30 %	16 €
Montant de la prime pour les EXTENSIONS du produit PLATINIUM :		
Homme clé	0,67 %	Néant
Catastrophes naturelles	0,45 %	Néant

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Définitions :
 - Groupe : à partir de 10 personnes.
 - Prix du voyage : comprend le prix du transport et le prix de l'hébergement.
 - Barème des pénalités : application des conditions générales de vente de l'organisateur du voyage.
- Le contrat doit être souscrit au plus tard la veille du début des barèmes de pénalités ou la veille du départ pour SILVER uniquement.
- Le produit souscrit est identique pour l'ensemble des participants d'un même groupe.
- En cas de sinistre annulation d'un ou plusieurs voyageurs, conserver les noms et prénoms dans la liste des participants transmise à la compagnie pour le bon calcul des primes.



mapfre-assistance.fr

facebook.com/
mapfre-assistance.france



Prix ITIJ 2013
Meilleure compagnie
d'assurance voyage

Contact commercial :

- 04 37 28 83 39
- commercial-fr@mapfre.com

UNE GAMME D'ASSURANCES ET D'ASSISTANCE DEDIEE AUX GROUPES

	RÉSUMÉ DES GARANTIES	SILVER	BRONZE	GOLD	PLATINIUM
ANNULATION	Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Accident, décès, maladie (y compris rechutes ou aggravations) de l'assuré, d'un membre de sa famille ou de toute personne vivant habituellement avec lui. • Dommages graves et/ou vol dans les locaux professionnels ou privés. • Licenciement économique de l'assuré, de son conjoint de droit ou de fait. • Complications de grossesse de l'assurée et leurs suites. • Annulation d'un accompagnant (maximum 4 personnes). • Uniquement pour BRONZE : indemnisation à 50% des prestations thématiques. • Décès des oncles, tantes, neveux et nièces de l'assuré. • Convocations administratives ou professionnelles suivantes : témoin ou juré d'assises, procédure d'adoption d'un enfant, examen de rattrapage, obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré, mutation professionnelle*, suppression ou modification des congés payés*. • Dommages graves au véhicule 48h avant le départ. • Vols des papiers*. • Contre-indication de vaccination. 	X	8 000 € / pers. 40 000 € / evnt franchise de 30 € / pers.	8 000 € / pers. 40 000 € / evnt franchise de 30 € / pers.	8 000 € / pers. 40 000 € / evnt AUCUNE FRANCHISE
ANNULATION ETENDUE		X	X		<p>2 extensions au choix en annulation totale de groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ACCIDENT, DÉCÈS, MALADIE D'UN HOMME CLÉ ■ CATASTROPHES NATURELLES EN FRANCE <p>Franchise : 3% du montant du sinistre. Plafond max. : 25 000 € / evnt.</p>
ANNULATION TOUT SAUF	Tout événement aléatoire justifié.			X	
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	Rapatriment médical	Frais réels			Frais réels
	Rapatriment d'un accompagnant	Billet de retour simple			Billet de retour simple
	Prolongation de séjour à l'hôtel d'un proche	100 € / nuit, max 10 nuits			100 € / nuit, max 10 nuits
	Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jrs	Billet aller-retour			Billet aller-retour
	Séjour à l'hôtel d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jrs	100 € / nuit, max 10 nuits			100 € / nuit, max 10 nuits
	Prolongation de séjour hôtelier de l'assuré sinistré et de la personne à son chevet	100 € / pers./ nuit, max 10 nuits			100 € / pers./ nuit, max 10 nuits
	Rapatriment du corps	Frais réels			Frais réels
	Frais funéraires nécessaires au transport	1 200 €			1 200 €
	Retour des membres de la famille en cas de décès de l'assuré	Billet retour simple			Billet retour simple
	Retour prématuré	Billet retour simple			Billet retour simple
BAGAGES	Frais médicaux :				
	- à l'étranger :	30 000 € / pers. 30 000 € / pers.			30 000 € / pers. 150 000 € / pers.
	- aux USA, Canada, Asie :	500 € / pers. 30 € / pers.			1 000 € / pers. 30 € / pers.
	- frais médicaux complémentaires en France :				AUCUNE FRANCHISE
	- franchise :				
	Frais de recherche et de sauvetage	800 € / pers.			1 500€ / pers.
	Petits soins dentaires d'urgence	160 €			160 €
	Assistance juridique	1 500 €			13 000 €
	Avance de la caution pénale	8 000 €			15 000 €
	Capital assuré		800 €		800 €
INTERRUPTION	Vol des objets de valeur				
	Objets acquis en cours de voyage				
	Dépenses justifiées de 1ère nécessité				
	Vol pièces d'identité				
	Franchise				
RESPONSABILITÉ CIVILE	Remboursement des prestations terrestres non consommées suite à un rapatriement médical ou à un retour prématuré.		X		8 000 € / pers. 40 000 € / evnt
	Dommages Corporels Dommages matériels et immatériels confondus		X		4 600 000 € 46 000 €
RETOUR IMPOSSIBLE	Frais de prolongation de séjour. Versement à compter de la 2 ^{ème} nuit.		X		60 € / pers / nuit. Max. 5 nuits Maximum 6 jours
	Prolongation des garanties : assistance rapatriement, bagages, responsabilité civile		X		
GARANTIE PRIX	Prise en charge du complément du prix du voyage. Seuil de déclenchement strictement supérieur à 20 €.		X		150 € / pers. 5 000 € / evnt
	Bris accidentel du matériel de ski personnel.		X		150 € par pers.